



CGT de la Préfecture de Police de Paris

11.rue des ursins 75004 Paris tél:01 53 73 51 19

Section CGT-DIE

Vos représentants(es)

Florence RASONIRA, Sylvie SIMON, Eddy ANDRE, Vincent Blok, Edouard CIETTE-JOCOLAS, Yannick LEMAIRE
Alain MASDOUMIER, Madani MERAH, Samba NDIAYE, Mahalingam REJEKUMAR, David SAMICO DOMINGES, Salvador VILLAGRASA



Afin de mieux nous connaître et de mieux être informé, voici une liste non exhaustive de nos revendications et combats

- Salaire minimum à 2000€ net mensuel
- La mise en place de l'échelle unique de rémunération
- La revalorisation immédiate du point d'indice à minima de 10%
- La revalorisation de l'IFSE
- L'indexation du point d'indice sur l'inflation
- La forfaitisation du CIA et son versement à l'ensemble des agents
- La reconnaissance des pénibilités par une réduction du temps de travail
- Les heures supplémentaires faites ne devant disparaître de CASPER
- L'âge de départ en retraite à 60ans, retour aux 37,5 annuités
- Les pratiques managériales se sont fortement dégradées, nous exigeons des sanctions lorsque cela le justifie
- Visite médicale tous les 2 ans
- Ratios promus/promouvables à 100%
- Incohérence des entretiens Pros et primes de fin d'année
- Création d'un véritable débouché vers la catégorie A pour la filière administrative
- Lutte contre toutes formes de discriminations
- Egalité Femmes/Hommes
- Développer l'offre de logement social à destination des agents de la Préfecture de Police
- Accès à la restauration de la ville de paris
- Adhésion à l'AGOSPAP (comité d'entreprise de la ville de paris)
- Rétablissement de la bonification (congés bonifiés)
- Gratuité des transports
- Fourniture de véhicules non-polluants
- Dénonciation des avantages financiers injustifiés accordés aux commissaires de police ainsi qu'à certains cadres au regard de leur rémunération (Véhicules de fonction, logement de fonction sans loyer etc...)
- Retard de réception des fiches de paies pour les agents ville
- Mise en place de badgeuse à l'entrée du bâtiment Cité pour les agents à 41h et les ATE

Le présent de la DIE

Flex Bureau et télétravail

Nous sommes vigilants quant à la mise en place des Flex-office.

Effectivement nos collègues qui sont directement impactés par cette future réorganisation ont des craintes et des réflexions justifiées.

Notre direction communique auprès de ses agents

La dernière réunion s'est déroulée le 1^{er} juin, nous avons demandé de pouvoir y assister, nous avons essuyé un refus de la part de la direction, celle-ci invoquant qu'il y aurait des réunions si besoin avec les organisations syndicales.

Pour pouvoir effectuer les travaux sans arrêter l'activité, la direction a stocké (*on ne peut trouver d'autres mots*) les agents dans la salle de réunion 5110.

Difficile de pouvoir se concentrer et plus... dans de telles conditions.

Quant à pouvoir travailler sur un autre site (commissariat, bâtiments divers et variés) aucuns moyens techniques n'ont été mis en œuvre pour la connexion, de fait certains agents font un partage de connexion via leur téléphone personnel, sur le plan sécurité informatique c'est plus que limite !!! Que se passerait-il si un collègue se faisait pirater son internet ?

La direction doit fournir les moyens techniques, à moins que les agents doivent dorénavant payer pour pouvoir exécuter leurs missions.

SEI-EST

Après 3 années et de multiples réunions avec les divers cadres constituant notre direction, nous avons eu gain de cause et ce à juste titre.

A compter du 1^{er} juillet le cadre concerné sera déplacé sur un autre site pour une autre mission et n'aura plus de responsabilités d'encadrement, nous pouvons regretter que ce cadre ne fasse objet d'une sanction disciplinaire au vu de ses agissements (contrairement aux agents de catégorie C ou B).

Les agents en poste seront redéployés sur Cité et impasse aux chevaux avec une lettre de mission.

Gardes technique (astreintes, permanences)

Après négociations avec la direction au sujet des temps de repos, nous pouvons être satisfaits de notre travail qui a permis d'apporter des avancées significatives



Pour vous connecter au site internet CGT-PP

Vous y trouverez des informations, ainsi que le bulletin d'adhésion

Cgttp.reference-syndicale.fr